

DEAP (DIPLOME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE) MODULES 1 ET 3

PUBLIC VISÉ

Tout public

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme DEAP (Diplôme d'État
d'auxiliaire de puériculture)
Modules 1 et 3

DUREE

Durée moyenne : contenus et
durées individualisés.
Durée en centre : 329 heures
Durée en entreprise : 420 heures
Durée hebdomadaire moyenne :
14h / semaine
2/3 jours en cours par semaine +
12 semaines complètes en stage
entreprise
(crèche/maternité/pédiatrie)

DATES PREVISIONNELLES

Du 06/01/2020 au 15/01/2020.
Session de formation ouverte aux
personnes ayant travaillé 1 année
avec un DIPLÔME D AIDE
SOIGNANT (DEAS)

LIEUX DE FORMATION

GMTI94
Collège RABELAIS
10 RUE DU PONT DE CRETEIL
94100 Saint-Maur-des-Fossées
gmti94@ac-creteil.fr
Tél : 01 48 89 82 28

CONTACT

Canisia Huet
gmti94@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Acquérir les compétences pour exercer en secteur hospitalier ou PMI ou crèches ou maternité auprès d'enfants sains ou malades.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Travailler auprès de jeunes enfants dans un service hospitalier ou en structure d'accueil (crèche)

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Avoir travaillé un an sur un poste d' Aide soignant et posséder un DEAS (diplôme d'État Aide soignant)
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

MODALITES DE RECRUTEMENT

Informations collectives
Entretien
Dossier d'inscription

Contactez Madame Canisia HUET coordinatrice administrative de la formation AP au:
01 48 89 82 28
Sous réserve de financement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Contactez le GRETA qui propose la formation.
Organisé en alternance.
Cours du jour

CONTENUS

- ▶ Module 1: Accompagnement de l'enfant dans les activités d'éveil et de la vie quotidienne.
- ▶ Module 3: Soins à l'enfant